CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96160** **VALABLE JUSQU'AU** **08/07/2027**

ÉDITÉ LE 17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE
Siret : 751 732 702 00046
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 4313227
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020.240079

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020.240079

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : RHONALPE ETANCHEITE

Sigle : RHONALPE ETANCHEITE
1 RUE GRANDES ROCHES
01100 OYONNAX

Téléphone : 06 30 32 82 71 **Fax :**
Portable : 06 30 32 82 71
Responsabilité légale :
EKECIK METIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : rhonalpe-etancheite@hotmail.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 597 976 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	6	09/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 13:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.